



Des femmes et des hommes
pour votre bien

TARIF DES HONORAIRES*

TRANSACTION

AVIS DE VALEUR	192 € T.T.C
VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION Cession de parts dans les Sociétés Immobilières Viagers (Sur valeur vénale et globale de l'immeuble) - Jusqu'à 135 000 € - Au-delà de 135 000 €	Forfait 8000 € 6% T.T.C du prix de vente
VENTE D'IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL	10 % T.T.C. du prix de vente.
CESSION DE FONDS DE COMMERCE Cessions de baux ou parts sociales	11 % T.T.C. du prix de vente.
TERRAIN	10 % T.T.C. du prix de vente.

LOCATION

LOCATIONS VIDES, MEUBLEES A L'ANNEE, A USAGE PROFESSIONNEL Comprenant recherche de locataire, établissement du bail + edl Les honoraires d'entremise à la charge du bailleur correspondent à la différence entre 11 € ou 13 € en fonction de la zone et un mois de loyer hors charges. LOCATION GARAGE	En zone tendue : 10 € TTC/m ² Ou Les autres villes : 8 € TTC/m ² + Etat des lieux : 3€ TTC/m ² Un mois de loyer hors charges
LOCATION DE COMMERCE	Un trimestre de loyer**

GESTION LOCATIVE

GESTION DE LOCAUX D'HABITATION ET COMMERCE	8,40 % T.T.C. (sur tous les encaissements)
ASSURANCE LOYERS IMPAYES ET DETERIORATIONS IMMOBILIERES	2,70 % T.T.C. (sur tous les encaissements)

* Honoraires valables à compter du 1^{er} Novembre 2014

** Suivant convention, à la charge du preneur, du bailleur, ou des deux